

« Avant-propos »

Daniel C. Bach

Études internationales, vol. 22, n° 2, 1991, p. 245-251.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/702836ar>

DOI: 10.7202/702836ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Avant-propos

En Afrique plus qu'ailleurs, le développement a trop souvent été vécu sur le mode incantatoire. Il aura fallu la controverse de 1989 entre la Commission économique pour l'Afrique et la Banque mondiale sur les résultats dont pouvaient se prévaloir les États africains après quelque dix années de programmes d'ajustement structurel, pour qu'une réflexion plus ouverte sur les aspects non économiques du développement se renforce.¹ Pour leur part, les tenants de la «déconnexion» et autres stratégies du décrochage restent étrangement silencieux alors qu'ils devraient crier victoire devant les larges portions du continent qui sont en passe de «sortir du système mondial».² Sans doute, le succès n'est-il pas jugé total car les populations des régions concernées ne semblent guère avoir admis que «les contraintes économiques ne sont absolues que pour ceux qui acceptent l'aliénation marchande propre au capitalisme».³ L'ironie est facile et la glose des auteurs dépendantistes prêterait à sourire si son impact sur nombre d'intellectuels et de planificateurs n'avait perduré de manière plus ou moins diffuse... Là où l'on prétendait mettre en œuvre une stratégie volontariste, c'est une évolution «par défaut», imposée et subie, qui se manifeste en réalité : la déconnexion est à l'œuvre et ses effets pour être parfois positifs pour les populations n'en sont pas moins globalement inquiétants au regard des drames que vit l'Afrique subsaharienne ; pour ses populations, la reconnexion dans l'économie mondiale selon des modalités qui restent à inventer est devenue une affaire de survie plus que de développement.

L'amélioration des conditions d'insertion dans les rapports internationaux n'est pas un mythe prométhéen ainsi qu'en témoigne l'expérience de l'Asie du Sud où les perspectives d'avenir étaient il y a trente ans jugées beaucoup moins favorables que celles du continent africain : en 1950, le PNB par tête d'habitant de la Corée, de Taïwan ou de la Thaïlande étaient inférieurs à ceux du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria ou du

1. Voir Banque mondiale, *L'Afrique subsaharienne: de la crise à une croissance durable*, Washington, IBRD, novembre 1989 ; la publication de ce rapport mettait un terme à la controverse amorcée par la publication du rapport Banque mondiale et PNUD. *L'ajustement et la croissance en Afrique pendant les années 80*. Washington, IBRD, mars 1989, vivement (et efficacement) critiqué par la Commission économique pour l'Afrique, *Cadre africain de référence pour les programmes d'ajustement structurel en vue du redressement et de la transformation socio-économique*, Addis Abéba, mai 1989, E.ECA CM 15/6 Rev. 3, pp. 17-27. Une excellente analyse sur cette controverse figure dans C. LANCASTER, «The World Bank's Africa Update», *csis Africa notes* (Washington), no 108, février 1990, pp. 1-4.
2. S. AMIN, *La déconnexion : pour sortir du système mondial*, Paris, La Découverte, 1986, p. 6. L'ouvrage est paru dans une version anglaise en 1990.
3. *Ibid.*, p. 6. Pour un plaidoyer de l'auteur en faveur d'une extension à l'Afrique de l'expérience cambodgienne de fermeture des frontières sous le régime Pol Pot, cf. S. AMIN, «La transition et la construction du socialisme : la leçon du Cambodge», in *L'impérialisme et le développement inégal*, Éditions de Minuit, XXI, no. 81, janvier-mars 1980, p. 41 et suiv.

Congo. Source de destruction et de déstructuration, la guerre froide a également contribué à des interactions financières et des transferts de technologie sur des bases autres que celles des pures logiques marchandes. En Corée du Sud, à Taïwan, à Singapour ou en Thaïlande, des régimes, certes, autoritaires, mais nationalistes et peu patrimonialisés ont su instrumentaliser les opportunités ouvertes par leur localisation géographique à la périphérie du «bloc communiste» pour modifier leur insertion dans les échanges internationaux.⁴ Si l'on excepte l'Égypte, le Maroc et – sur un autre registre – l'Afrique du Sud, les États africains n'ont guère tiré profit des rivalités Est-Ouest pour améliorer leurs conditions d'insertion dans les rapports internationaux.

De fait, l'époque n'est plus où l'Afrique faisait figure de «continent convoité»⁵, porteur d'un «enjeu géopolitique et économique vital pour l'Europe occidentale... [et] important pour les États-Unis».⁶ La France elle-même, après avoir massivement «investi» dans la poursuite d'une politique d'influence en Afrique subsaharienne, est prise en doute, au point d'avoir inventé (pour exorciser son malaise?) le crime d'afro-pessimisme qui n'empêche nullement les agents économiques privés de restructurer leurs engagements à un rythme qui prend l'allure d'une débâcle.

Au lendemain de l'invasion du Koweït par l'Irak, un journaliste tanzanien relevait à juste titre le flagrant contraste entre la réponse massive des pays occidentaux et leur apathie face aux convulsions internes du continent africain. Il y voyait un signe prémonitoire «des difficultés que le continent rencontrera au regard de sa marginalisation croissante à l'échelle de la politique internationale.»⁷ Pourtant, c'est paradoxalement la marginalisation du continent dans les rapports internationaux qui a, d'une certaine façon, permis la décolonisation de la Namibie ou la «désinstitutionnalisation» de l'apartheid; plus récentes, les perspectives de réconciliation nationale en Angola ou de négociation entre le régime éthiopien et l'Érythrée découlent du déclin des soutiens extérieurs précédemment accordés aux pouvoirs en place par les pays du bloc communiste.

La marginalisation du continent africain dans les stratégies internationales de puissance a également été source de déblocage des contraintes qui pesaient sur «l'espace démocratique en Afrique».⁸ Les pouvoirs en place ne peuvent plus pratiquer le chantage à la géopolitique pour verrouiller toute revendication interne et se prévaloir, le cas échéant, des concours militaires plus ou moins discrets de la France (dans le cadre ou

4. Sur la Corée du Sud, Taïwan et la Thaïlande, cf. «Bourgeoisies des Tiers Mondes d'hier à aujourd'hui», *Revue tiers monde*, octobre-décembre 1990.

5. E. M' BOKOLO, *L'Afrique au xx^{ème} siècle, le continent convoité*. Paris, Le Seuil, coll. Points, 1985, p. 373.

6. G. CHALIAND, *L'enjeu africain*, Paris, Le Seuil, 1980, p. 15.

7. Salim LONE, «Africa: Drifting off the Map of the World's Concern». *International Herald Tribune*, 24 août 1990.

8. Sur ce thème cf. J. IBRAHIM, «Expanding Democratic Space: An African and Nigerian Discussion, CEAN-Bordeaux/ABU-Zaria, multigr., 1991.

non des accords de défense), des États-Unis (Zaire, Somalie), de l'Union soviétique et des pays de l'Est (Éthiopie, Angola, Mozambique, Madagascar). Avec le mouvement d'extension de la conditionnalité politique aux rapports Nord-Sud (par exemple lors du Sommet franco-africain de la Baule en juin 1990), les dirigeants en place ont le sentiment d'être « lâchés ». Lâchés ils le sont, mais d'abord par leurs peuples qui n'hésitent plus à demander des comptes au péril de leur vie... Depuis le début de l'année 1990 souffle ainsi sur l'Afrique un vent de revendications tout aussi puissant que celui des indépendances évoqué il y a trente ans par le premier ministre britannique, Harold Macmillan.

Si la dévalorisation et la marginalisation de l'Afrique sont une réalité, elles affectent inégalement les différentes régions du continent. À cet égard, l'apaisement des conflits Est-Ouest, la guerre du Golfe et l'évolution interne en Afrique du Sud ont accéléré l'éclatement et la recomposition des modèles d'interaction. Au regard du profond décalage entre les opinions publiques maghrébines et européennes, la guerre du Golfe a constitué un électrochoc pour les États membres de la CEE, incités à revaloriser leurs relations avec l'Afrique du Nord. Perçu avec une acuité encore plus forte au sud de la Méditerranée, le poids des logiques de proximité avait, dès 1989, incité à la constitution d'une *Union du Maghreb arabe* susceptible de répondre aux effets de l'échéance européenne de 1992. En Afrique du Sud, la « désinstitutionnalisation » de l'apartheid a suscité, depuis la libération de Nelson Mandela en février 1990, l'espoir de voir la République sud-africaine promouvoir sinon une « nouvelle donne », du moins une reconnexion économique des États avoisinants aux aires d'intégration de l'Asie-Pacifique, de l'Europe et de l'Amérique du Nord.

Seule l'Afrique subsaharienne demeure en panne de « schémas » d'interaction, victime d'une dévalorisation économique et financière qui a été en s'approfondissant durant les années 1980. La fin des rivalités Est-Ouest par Angola, Mozambique ou Corne de l'Afrique interposées n'a fait que consolider une évolution antérieure en l'étendant au terrain de la géopolitique. Qu'il s'agisse des capacités de production, de la compétitivité internationale ou encore de l'encours de la dette, les divers indicateurs renvoient à une spirale infernale du « développement du sous-développement ». Triste reflet du degré de dévalorisation de l'Afrique subsaharienne, ses dirigeants en sont réduits à invoquer un hypothétique droit à des réparations au titre des dommages provoqués par la traite et le colonialisme⁹, ou, plus justement, à souligner la « capacité de nuisance » d'une Afrique noire qui serait laissée-pour-compte.

En Afrique subsaharienne, la crise économique des années 1980 a effacé les progrès accomplis au cours des 20 années antérieures. Trente ans après les indépendances, 29 des 46 États de la zone appartiennent au

9. Cf. compte-rendu de la conférence organisée sur ce thème à Lagos in *Bulletin quotidien d'Afrique*, 15-17 décembre 1990, p. 8.

groupe des Pays les moins avancés. L'Afrique noire paraît totalement écartée du processus de réorganisation des échanges autour des trois ensembles intégrateurs que constituent l'Europe, l'Asie-Pacifique et l'Amérique du Nord.

Selon les estimations de la Banque mondiale, avant la fin de la décennie, l'Afrique subsaharienne comptera plus de 30 % des pauvres des pays en développement, contre 16 % en 1990.¹⁰ Qu'il s'agisse du revenu disponible, du taux de mortalité des moins de cinq ans ou encore des perspectives de scolarisation primaire universelle, les auteurs du rapport dressent un constat des plus sombres : «La situation de l'Afrique subsaharienne n'est malheureusement que trop claire. Le seul maintien du nombre de pauvres à leur niveau de 1985 exigera(it ?) un effort massif... qui n'aboutira que si les gouvernements s'engagent plus résolument sur la voie des réformes et si les bailleurs de fonds font davantage pour les y aider».¹¹

Faute de ressources financières et de moyens techniques, la révolution verte n'a pas touché l'Afrique subsaharienne dont la production alimentaire par habitant a chuté au point d'être désormais inférieure à ce qu'elle était lors des accessions à l'indépendance. L'Afrique subsaharienne est devenue le premier destinataire de l'aide alimentaire mondiale.¹² Dans le même temps, ses champs s'épuisent, la déforestation progresse (le bois de feu constitue 80 % de l'énergie consommée) et avec elle la désertification et la destruction des écosystèmes. Entre 1965 et 1987, la surface de terre cultivable par habitant en Afrique a ainsi régressé de près de 50 %, passant de 0,5 à 0,3 hectares par habitant.¹³

Près de la moitié des immigrés et réfugiés de la planète vivent en Afrique subsaharienne où leur nombre était estimé à 35 millions à la fin de la décennie écoulée.¹⁴ Récemment, le Programme alimentaire mondial, recensait en Afrique subsaharienne 27 millions de réfugiés, de personnes déplacées ou de victimes des effets de la sécheresse auxquelles des secours d'urgence devaient être impérativement adressés... Les effets combinés des aléas climatiques et de la prolifération des conflits de basse intensité, fréquemment articulés sur des guerres civiles, se traduisent par une concentration des tensions autour d'un petit nombre d'États : les pays du

10. Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1990: la pauvreté*, Washington, BIRD, 1990, pp. 4-5.

11. *Ibid.*, p. 6. À l'extrémité du continent, l'Afrique du Sud n'échappe pas plus à ces défis avec 16 millions d'habitants, soit 44 % de la population, qui disposent de revenus en dessous du seuil de pauvreté; *Libération* (Paris), 22 mars 1991; pour un état des lieux, cf. F. WILSON & M. RAMPHELE, *Uprooting Poverty; The South African Challenge*. Cape Town, David Philip, 1989.

12. G. COURADE, «Peut-il y avoir des politiques d'autosuffisance alimentaire?», *Politique africaine*, 39, 1990, pp. 79-97.

13. Document FAO cité in *Libération*, 11 avril 1991.

14. S. Stanton RUSSELL, K. JACOBSEN and W. Deane STANLEY, *International Migration and Development in Sub-Saharan Africa*, IBRD (World Bank Discussion paper no. 101), Washington, 1990, vol. I, pp. 14-22.

Sahel, le Soudan, l'Éthiopie, le Mozambique, l'Angola et, depuis 1989, le Libéria.¹⁵

Au regard du taux actuel de croissance démographique de 3 % enregistré durant les années 1980 (contre 2,55 % pendant la décennie antérieure), les progrès accomplis en matière de production alimentaire ou de santé primaire sont condamnés à rester en deçà des besoins.¹⁶ La population du continent devrait tripler au cours des prochaines années pour représenter 19 % de la population mondiale en 2025.¹⁷ D'ici à la fin du siècle, 20 millions de personnes supplémentaires devront être nourries chaque année et 200 millions de nouveaux élèves instruits.

Pour inquiétantes que soient ces prévisions, elles ne prennent pas en compte les effets de l'épidémie du SIDA/HIV dont les premières projections présentées par l'OMS révèlent un impact dramatique.¹⁸ Au début de 1991, l'OMS estimait que 6 des 9 millions de séropositifs dans le monde vivaient en Afrique, essentiellement au sud du Sahara où, entre 1985 et 1990, le SIDA a accru de 10 % le taux de mortalité de la population âgée de 15 à 49 ans, un pourcentage qui devrait atteindre 40 % dès le milieu de l'actuelle décennie. De telles projections étant opérées à l'échelle de l'ensemble des pays, le rapport souligne que «dans de nombreuses zones urbaines, c'est à un doublement, voire à un triplement des taux pour ce groupe d'âge, qu'il convient de s'attendre».¹⁹ Selon le modèle établi par l'OMS, sur la période 1985-2010 le taux d'accroissement naturel de la population devrait décliner du fait du SIDA de 3,4 % à 2,4 %, au lieu de 3,4 % à 3 % sans ce dernier ; la mortalité des moins de cinq ans qui aurait dû décliner de 14,8 pour mille à 8,4 pour mille sur cette même période, devrait atteindre 16,4 pour mille en l'an 2010 par suite du SIDA ; l'espérance de vie à la naissance au lieu d'être portée de 51,4 ans en 1985 à 61,4 ans en l'an 2010, était déjà de 50 ans en 1985 et devrait atteindre 47 ans en l'an 2010 – soit 12 années de moins que les projections effectuées en l'absence du SIDA.²⁰

Indépendamment des effets directs du SIDA, c'est un effondrement des systèmes de santé de l'Afrique subsaharienne qui se profile : l'OMS estime qu'en Afrique subsaharienne 50 % en moyenne des lits d'hôpitaux sont actuellement occupés par des patients séropositifs, une situation qui financièrement et matériellement affecte directement les capacités d'accueil et de traitement d'autres maladies. Bien qu'ignorés par les analyses,

15. *Afrique relance*, octobre-décembre 1990, p.4.

16. A. ADEPOJU, «La crise démographique en Afrique», *Afrique relance* (New York), no. 3, avril 1991, p. 1 et suiv.

17. D. TABUTIN, «La croissance démographique de l'Afrique, bilan et perspectives», Université catholique de Louvain, Institut de démographie, août 1990, multigr., p. 12.

18. World Health Organization, «Projecting the Demographic Impact of the HIV/AIDS Pandemic», Genève, Global Programme on Aids, GMC(1)/91.8., 19 avril 1991, multigr.

19. *Ibid.*, p. 3 ; ces données ne prennent pas en compte les disparités entre États. Ainsi, selon le directeur du Programme mondial de lutte contre le SIDA à l'OMS, en Afrique orientale un adulte sur quatre serait porteur du virus ; AFP, *Bulletin quotidien d'Afrique*, 18 décembre 1990, p. 4.

20. *Ibid.*, pp. 4-8.

les effets induits du SIDA sur les programmes de développement, le fonctionnement des États ou les relations entre l'Afrique subsaharienne et le monde extérieur laissent entrevoir un drame gigantesque dont les gouvernements d'Afrique subsaharienne semblent eux-mêmes avoir peine à réaliser l'ampleur.

L'auteur de cet avant-propos vient-il de céder au crime de l'afropessimisme en acceptant d'alimenter «les discours alarmistes...qui tiennent trop souvent lieu d'analyse scientifique»?²¹ Ce n'est rendre service à personne, et certainement pas aux populations africaines, que de pratiquer l'afro-angélisme et prétendre banaliser les drames auxquels le sous-continent est confronté. Ils exigent des interventions rapides et coordonnées dans le cadre du nouvel ordre mondial qui se dessine et dont l'Afrique subsaharienne sera partie prenante, ne serait-ce qu'au regard de la montée de sa «capacité de nuisance».

L'idée d'un plan d'urgence pour l'Afrique subsaharienne n'est pas nouvelle et n'exigerait qu'un effort modeste de la part des pays industrialisés: selon la Banque mondiale, une simple réduction de 10 % des dépenses militaires des États membres de l'OTAN ne permettrait-elle pas de doubler l'Aide publique au développement?²² Les États industrialisés attendront-ils pour réévaluer leurs politiques envers l'Afrique noire qu'elle soit devenue cette «zone d'instabilité fondamentale» dont le président de la Commission européenne, Jacques Delors, craint l'émergence faute d'une aide internationale massive.²³ La nouvelle donne politique que laissent espérer les mouvements de démocratisation à l'intérieur du continent ne mérite-t-elle pas d'être soutenue par des initiatives économiques d'une ampleur comparable à celles dont bénéficient les régimes des pays de l'Europe centrale? Il serait illusoire de croire que l'Afrique subsaharienne puisse faire l'objet d'une déconnexion au scalpel: la réorientation via l'Afrique des circuits du trafic de la drogue²⁴ ou la pression de l'immigration clandestine dans les États méditerranéens de la CEE sont d'ores et déjà là pour le montrer, nous vivons dans un monde interdépendant.

En conclusion de cet avant-propos, je voudrais remercier chaleureusement les collègues qui ont participé à la préparation de ce numéro. A. Niandou Souley présente une analyse détaillée de l'interaction entre dynamiques internes et externes dans les revendications actuelles en vue d'une démocratisation, une préoccupation que rejoint l'étude bibliographique de Marcelle Genné; Marie-Claude Smouts et Luc Joël

21. F. GENDREAU et E. LE BRIS, «Les grandes peurs de l'an 2000», *Politique africaine*, 39, septembre 1990, p. 104.

22. Banque mondiale, *Rapport sur le développement...* p. 5.

23. *In Le Monde*, 6 octobre 1990.

24. Une présentation graphique des statistiques sur la réorientation massive des flux d'acheminement depuis l'Asie du Sud-Est vers l'Europe et les Amériques via le golfe de Guinée (Nigeria essentiellement) figure dans «La nouvelle planète», *Libération*, numéro hors série, décembre 1990, p. 87.

Grégoire rendent compte des caractéristiques propres au processus de marginalisation diplomatique, économique et financière de l'Afrique; Winrich Kühne et Roland Marchal abordent les effets de la fin de la guerre froide, le premier dans une optique globale, le second à travers le cas particulièrement instructif de la Corne de l'Afrique. Mon propre texte traite de l'évolution des schémas d'interaction euro-africains, un thème qu'étudient également Saâd Amrani et Najib Lairini dans le cadre de leur analyse détaillée des interactions des États du Maghreb entre eux et avec le système international. Outre le Maghreb, deux autres pôles de focalisation du continent font l'objet d'études monographiques; Emeka Nwokedi discute le poids du Nigéria dans les relations inter-africaines; Douglas Anglin donne sens à l'écheveau des interactions entre l'Afrique du Sud et le reste du continent. Ce numéro n'aurait jamais vu le jour sans l'invitation amicale de Gérard Hervouet et le suivi assuré par Claude Basset avec patience et efficacité. Qu'ils en soient tous deux sincèrement remerciés.

Daniel C. BACH